



Avis de mise à la disposition du public du projet de modification simplifiée du PLU de la commune de DIZY

Le plan local d'urbanisme de la commune de DIZY fait l'objet d'une procédure de modification simplifiée portant sur les points suivants :

- Simplification de la règle d'implantation, en zone U, des panneaux photovoltaïques sur les toits des constructions nouvelles ;
- Suppression d'emplacements réservés ;
- Allègement des règles concernant les travaux sur les porches répertoriés dans les éléments du patrimoine à conserver, afin de faciliter l'éventuel agrandissement ;
- Complément sur la nature des clôtures en zone U.

Le projet de modification simplifiée sera mis à la disposition du public en mairie du lundi 09/10/2023 au vendredi 10/11/2023 inclus, aux jours et heures suivants : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h – Mercredi 13h30 à 16h30.

Il est consultable sur le site Internet de la commune <https://www.dizy.fr/vie-municipale/les-demarches-administratives/autres-demandes/urbanisme-habitat/urbanisme/>

Les observations du public pourront être consignées sur le registre ouvert en mairie ou adressées par voie postale à l'adresse suivante 276 rue du colonel Fabien 51 530 DIZY

Fait à Dizy, le 26/09/2023

Le Maire,

Antoine CHIQUET
(MARNE)